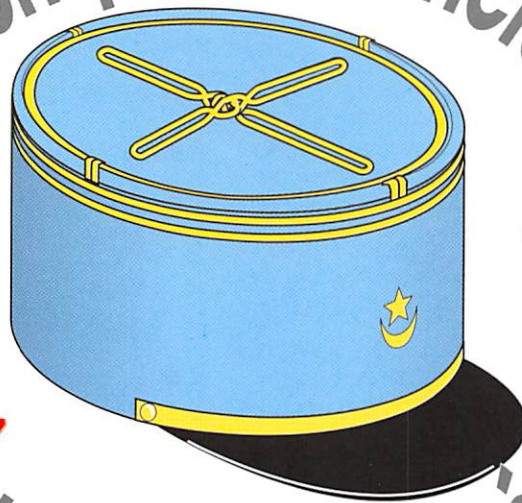


les
SAS

Bulletin historique des Anciens



des Affaires Algériennes



N°16 - OCTOBRE 2001



7 rue Pierre Girard 75019 PARIS
Tél & fax : 01 42 45 44 16
ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES

EXTRAIT DES STATUTS

L'Association
**LES ANCIENS DES
AFFAIRES ALGÉRIENNES**
dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.

Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie, son passé et ses problèmes actuels.

3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.

De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont: les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...

L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents...

Sa durée est illimitée.

L'Assemblée Générale 1999 a modifié les Statuts: désormais, l'Association est ouverte non seulement aux anciens des S.A.S, mais aussi aux anciens des C.A.S. des Affaires Sahariennes.

SOMMAIRE N°16

Octobre 2001

- Le Mot du Présidentp. 3
- Réaction à l'article de Pierre Messmer à l'article paru dans "Le Monde" du 24 septembre 2001 p. 4
- Lettre de Michel Le Pargneux à Jacques Chirac p. 5
- Revue de Presse à propos de la "Journée d'Hommage aux Harkis" du 25 septembre 2001p. 6/7/8
- Le charnier de "Bou-Alam"p. 9/10
- "Trouna"p. 11/12/13
- "Hommage à un homme de bonne volonté" - Capitaine Jacques Dupas Chef de la SAS de M'Doukal 56-57p. 14/15
- La grande parade du Battoump. 16
- Nos Pertes en Algériep. 17
- Bibliographie - En brefp. 18
- Récit d'une "aventure"p. 19

COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ASSOCIATION AU 30 JANVIER 2000

Vice-Présidents d'Honneur : Pierre CHARIÉ-MARSAIN, André WORMSER
Président : Daniel ABOLIVIER
Vice-Président : Henri BURTHEY
Trésorier : Jessé BAYLE
Membres : Général Jean-Pierre VIEILLARD, Jean-José ARCHIMBAUD
..... André AÏT-AÏSSA, Philippe AUBERT, Gilles DURTELLE de SAINT-SAUVEUR

Le bulletin porte le numéro 16 de la série nouvelle créée en octobre 1994.

Les numéros 7 (mars 97) et 8 (février 98) sont des bulletins "internes" n'appartenant pas à la série des "Bulletins Historiques".

Le Mot du Président

“Journée d’Hommage aux Harkis” le 25 septembre 2001

Le Président de la République a rendu hommage aux harkis: il a souhaité " *que justice soit enfin rendue à leur honneur de soldat, à leur loyauté et à leur patriotisme* ".

J'espérais, sans y croire vraiment, qu'il profiterait de cette occasion pour reconnaître enfin, solennellement, au nom de notre pays la faute impardonnable que fut la trahison et l'abandon des Harkis en 62, abandon qui apparaît encore plus grave, aujourd'hui, alors que le Président reconnaît leur loyauté. Il ne l'a pas fait...

Ce n'est donc pas de la déception mais de l'amertume que j'ai ressenti, et aussi une certaine dérision; ces soldats au teint pâle, déguisés en Tirailleurs, Spahis ou Zouaves alors qu'on a laissé supplicier et massacrer leurs authentiques homologues Anciens Combattants français ; certains ont même dû avaler leurs médailles avant leur mise à mort. Et le Chant des Africains, joué à deux reprises par les fanfares ? Quel "conseiller en communication", pas encore né en 62 , a choisi ce chant qui suffisait à vous attirer de graves ennuis en 62 ? Cela touche à l'impudence et m'a rappelé les prises d'armes que l'armée française organisait après le cesser le feu, pendant que l'on égorgeait les harkis.

Ce fut aussi une cérémonie "minimaliste": on n'a admis que des invités "triés sur le volet" et l'on a refusé l'accès à des harkis et des amis de harkis (peut-être vous-mêmes) alors que la cour des Invalides était à moitié vide.

Après cela, je n'ai pas eu le cœur d'aller goûter les petits fours présidentiels...

J'ai reçu le texte de la déclaration du Président en son palais. S'il est allé plus loin dans l'aveu de la faute commise à l'égard des Harkis en 62, il ne l'a pas fait de façon franche: "*La France n'a pas su empêcher (les massacres). Elle n'a pas su sauver ses enfants*"... "*La connaissance du passé, parce qu'elle permet de rendre justice aux victimes de l'histoire ne peut que servir à l'approfondissement de notre concorde nationale. Ce devoir de vérité...*". Mais alors, il faut dire **toute la vérité** et reconnaître que la France (au moins les pouvoirs publics français de l'époque) a **délibérément abandonné ses enfants** ; les preuves ne manquent pas de cette trahison, ni les témoins (dont je suis).

Le Ministre de la Défense de l'époque, Mesmer admet indirectement la faute en rejetant la responsabilité sur De Gaulle et Joxe "*toute la question était de savoir si nous allions réoccuper des villages pour sauver quelques familles de Harkis au risque de relancer la guerre. Le général De Gaulle a tranché: il n'en était pas question*"; Mesmer ajoute : "*nous ne les avons pas laissé tomber (les harkis) c'est eux qui, trompés par les promesses de mansuétude du F.L.N., ont choisi de se faire démobiliser*" ... (Le Monde 25/9/01).

Pour conclure, disons que le Président a fait un grand pas vers la reconnaissance de la vérité; nos efforts, en particulier les lettres que je vous ai demandé de lui écrire, ont donc été efficaces. (D'autres associations l'ont fait aussi). Il ne faut pas relâcher nos efforts...

Autre développement intéressant, ce sont les plaintes d'associations de Harkis contre la France pour complicité de crime contre l'humanité. Ces plaintes n'aboutiront sans doute pas, mais elles ont donné l'occasion à de nombreux articles dans la presse et à des témoignage à la télévision. En un mot, la vérité honteuse et cachée commence à être révélée.

C'est donc sur une note d'espoir que je vous quitte.

Daniel ABOLIVIER

Réaction à l'article de Pierre Messmer paru dans "Le Monde" du 24 septembre 2001

Les propos de Pierre Messmer sont stupéfiants par leur caractère mensonger et révoltants par le cynisme avec lequel il se lave les mains de l'abandon des harkis en 62. La conséquence étant le massacre effroyable d'une centaine de milliers de civils. Le mensonge confine ici à une indécente provocation qui appelle les remarques suivantes:

1) M. Messmer commence par se défausser courageusement en accusant les morts: Joxe et De Gaulle, se réfugiant ainsi derrière une responsabilité collective. Etre trois responsables - et trois coupables - ce que nous voulons bien admettre, ne divise pas par trois la responsabilité de chacun dans l'abandon criminel et prémédité des harkis.

2) M. Messmer avance qu'il ne pouvait prévoir que le F.L.N. ne respecterait pas les accords d'Évian. Outre que "gouverner, c'est prévoir", penser qu'après une guerre terroriste de 7 ans, avec son cortège d'horreurs, il n'y aurait pas de représailles, vengeance, exactions, dépasse l'entendement. Ce n'est plus de la "bonne foi" dont se prévaut M. Messmer, c'est de l'inconscience. Curieusement du reste, dans le même article, il dit qu'il n'avait "strictement aucune confiance à l'égard du F.L.N.". De plus, bien évidemment des conseillers et des militaires, comme l'attestent les archives, avaient alerté l'Élysée dès 1961 sur les risques de massacres des amis de la France".

3) Lorsqu'il a su que les Accords d'Évian, censés garantir les biens et les personnes en Algérie, n'étaient pas respectés et que des exactions, tortures, massacres se commettaient,

M. Messmer a interdit à l'armée française, présente en Algérie jusque 1964, d'intervenir pour sauver ceux qui avaient porté son uniforme. Il s'en explique en disant qu'il ne fallait pas "prendre le risque de recommencer une guerre". Cet argument est une ineptie qui agresse tout bon sens. La France avait signé un accord. Elle était en droit de la faire respecter. Aucune nation n'aurait trouvé à y redire.

4) La France avait les moyens, face à une armée algérienne naissante, de mettre fin aux massacres. Elle avait les moyens de rapatrier tous les Musulmans pro-français menacés par le F.L.N. en raison de leur engagement avec la France contre le terrorisme F.L.N. A Oran, il a suffi de quelques hommes - et de beaucoup de courage il est vrai - à Rabah Kkelif pour imposer au F.L.N. de libérer des centaines de Pieds-Noirs qu'il s'appropriait à emmener hors de la ville pour les massacrer. Initiative prise en contrevenant aux ordres de ne pas intervenir.

5) M. Messmer se défend de n'avoir jamais appliqué sa directive demandant des sanctions contre les officiers (de S.A.S. notamment) qui rapatriaient leurs hommes clandestinement. Le président des Anciens des S.A.S., Daniel Abolivier, pourra faire raconter à M. Messmer des officiers qui ont fait plusieurs mois de prisons pour avoir désobéi aux ordres déshonorants d'abandon de harkis et autres supplétifs. Et quand bien même M. Messmer n'aurait pas poussé l'odieuse jusqu'à demander des sanctions contre ceux qui ont osé désobéir pour sauver l'honneur et des vies humaines, les ordres ont bien existé, ont bien été

signés par lui et ont donc contribué à la mort de milliers de personnes.

6) M. Messmer accuse, avec une indécence sans limite, les harkis d'être les propres responsables de leur malheur en ayant cru aux promesses du F.L.N. En fait, comme l'attestent les notes des militaires sur le moral des troupes, avant même les accords d'Évian, les supplétifs et "Musulmans pro-français" en général étaient inquiets sur leur sort. La vérité est que beaucoup sont retournés dans leurs villages parce qu'ils n'avaient pas d'autres possibilités: l'engagement dans l'armée était limité aux

Note de service
n° 1334/MA/CAB/DIR
du 12 mai 1962

"Il me revient que plusieurs groupes d'anciens harkis seraient récemment arrivés en métropole...

Renseignements recoupés tendent à prouver que ces arrivés inopinées sont dues à initiatives individuelles certains officiers. (STOP)

De telles initiatives représentent infractions caractérisées aux instructions que je vous ai adressées... (STOP)

Je vous prie d'effectuer sans délai enquête en vue déterminer départ d'Algérie de ces groupes incontrôlés et sanctionner officiers qui pourraient en être à l'origine. (STOP)

En veillant application stricte instructions qui ont fait l'objet votre note de service n° 1013/CSFA/EMI/MOR du 11 avril, informer vos subordonnés que, à compter du 20 mai, seront refoulés sur Algérie tous anciens supplétifs qui arriveraient en métropole sans autorisation de ma part, accordée après consultation départements ministériels intéressés..."

Pierre MESSMER

Il faut reconnaître les responsabilités de la France dans l'abandon des Harkis



► célibataires et le rapatriement n'était pas voulu par le gouvernement français.

7) M. Messmer termine en annonçant que le premier responsable des massacre est le F.L.N. Cela est vrai. C'est le F.L.N. qui les a commis. Mais Messmer, De Gaulle et Joxe les ont permis, voire facilités si on se souvient que, conformément à une directive officielle, des harkis débarqués à Marseille ont été renvoyés à Alger et assassinés sur le port. C'est pourquoi la plainte du Collectif Justice pour les Harkis déposée à Marseille par Maître Juramy et une trentaine de harkis le 21 septembre accuse le F.L.N. de crime et les gouvernants français de 1962, dont M. Messmer, de complicité et pour le moins de non assistance à personnes en danger... de mort.

Certes, il y a une différence juridique entre le criminel et son complice. Mais du point de vue moral, il n'y a souvent guère de différence car sans le complice le crime n'aurait pas eu lieu. C'est sans doute pour cela que l'histoire a retenu le nom de Ponce Pilate plutôt que celui du bourreau. ■

Mohand HAMOUMOU
Docteur en sociologie (EHESS)

Auteur de :
"Et ils sont devenus harkis"
Editions Fayard
(à nouveau disponible),
"Les Harkis, une mémoire
enfouie" avec JJ Jordi
Editions Autrement.
Président d'AJIR

(Association Justice, Information,
Réparation) pour les Harkis :
Tél / Fax: 04 73 90 47 94

le Commissaire-Colonel (CR) Versailles, le 18 Septembre 2001
Michel LE PARGNEUX

A Monsieur Jacques CHIRAC
Président de la République

Monsieur le Président de la République,

... Il y a bientôt 40 ans, le Gouvernement de la République, sous l'autorité du Chef de l'État, engagea notre Pays dans une politique d'abandon de 3 départements d'Algérie, qui conduisit après les avoir désarmés et abandonnés, au massacre dans des conditions atroces de 150.000 Harkis, et à la disparition de 25.000 "Pieds-Noirs".

Précisons qu'au moment des "Accords d'Évian", de nombreuses mises en garde avaient été faites auprès de nos dirigeants et en particulier auprès de Général De Gaulle, par ses conseillers, sur les conséquences prévisibles d'un tel abandon. Et aussi, dès mai 1962, par des personnalités telles que le Bachagha Boualam à l'Assemblée Nationale et le Professeur Maurice Allais dans son ouvrage "l'Algérie d'Évian"...

Certes, en 1986 et 1994, le Gouvernement a reconnu la dette de la nation envers les 15.000 Harkis survivants de l'exode de 1962 en votant deux lois leur attribuant une modeste compensation financière de "reconnaissance nationale".

Aujourd'hui vous avez décidé de rendre un hommage national aux harkis, le 25 septembre 2001, et de présider cette cérémonie aux Invalides. Or, ce qu'attendent du Chef de l'État les descendants de ces soldats sacrifiés, c'est, dans un souci de vérité historique et de justice, une reconnaissance officielle de la responsabilité de notre pays et l'engagement à en réparer les conséquences auprès des enfants de Harkis, et non des enfants du F.L.N.

Vous savez, Monsieur le Président, que des millions de Français attendent votre intervention en ce sens qui pourra les aider à panser leurs plaies.

Veillez croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma très haute considération.

Michel LE PARGNEUX
en service en Algérie de 1955 à 1960 et de 1962 à 1963
Chef de S.A.S. de 1956 à 1960

Parmi les nombreuses lettres envoyées au Président de la République par nos camarades, et dont j'ai reçu une copie, j'ai choisi de reproduire un large extrait de l'une d'elles. Le Président n'a malheureusement pas écouté notre camarade pour ce qui touche à la reconnaissance de la responsabilité de notre pays dans l'abandon des Harkis et ses conséquences ; nous devons donc continuer nos efforts de persuasion! (D.A.)

Harkis : l'aveu du président

SI LES MOTS d'un discours ont été pesés, ce sont bien ceux-là : « La France, en quittant le sol algérien, n'a pas su empêcher [le massacre des harkis]. Elle n'a pas su sauver ses enfants. » Près de quarante ans après l'abandon par la France de De Gaulle des musulmans d'Algérie qui avaient combattu à ses côtés contre l'indépendance de leur pays, Jacques Chirac n'a pas été jusqu'à faire acte de repentance, mardi 25 septembre. Il n'a pas, comme l'attendaient les 400 000 Français directement concernés par cette page d'histoire honteuse, explicitement présenté les excuses de la République pour le massacre des dizaines de milliers de ces « supplétifs » de l'armée française, abandonnés aux repréailles du FLN attisées par huit ans d'une guerre coloniale atroce. Il n'a pas demandé pardon pour les consignes du gouvernement Debré de l'époque menaçant de sanctions les officiers qui prenaient l'initiative d'embarquer vers Marseille « leurs » harkis afin de les sauver.

Pourtant, les mots que le président de la République a choisis dépassent le registre des larmes de crocodile qui, par torrents entiers, ont été déversées sur les harkis, surtout depuis que, en 1975, leurs enfants, élevés dans des camps honteux, se sont révoltés. Si la métaphore des « enfants » de la France évoque le paternalisme dont les intéressés n'ont que trop souffert, l'idée que la République n'a pas « su » empêcher les massacres traduit bien le regret, et exprime clairement, même si c'est implicitement, les excuses. Jusqu'à présent, le discours officiel n'avait pas dépassé le stade de la « reconnaissance » pour les « sacrifices » consentis, de la « dette morale » et de la consternation pour les conditions de la relégation en France après 1962.

Cette fois, Jacques Chirac n'a pas seulement évoqué le « devoir moral ». « Notre premier devoir, c'est la vérité », a-t-il soutenu, après avoir rappelé aux harkis qu'il avait été « engagé comme [eux] » dans le conflit algérien. « Les harkis et leurs familles ont été victimes d'une véritable tragédie. Les massacres commis en 1962, a-t-il poursuivi sans désigner le FLN, frappant les militaires comme les civils, les femmes comme les enfants, laisseront pour toujours l'empreinte irréparable de la barbarie. Ils doivent être reconnus. » Les associations de harkis, plutôt méfiantes à l'égard de l'aspect électoraliste des bonnes paroles présidentielles, ont apprécié. « M. Chirac n'a pas été aussi loin qu'on pouvait l'espérer, mais plus loin qu'on pouvait le craindre », résume Mohand Hamoumou, président d'association et auteur de *Et ils sont devenus harkis* (Fayard, 1993).

HÉRITAGE ENCOMBRANT

Lâché pour la première fois, du bout des lèvres, l'aveu de la responsabilité française, même passive, dans le massacre des harkis n'atteint évidemment pas la portée historique du discours du même Jacques Chirac en 1995, à l'emplacement du Vel' d'hiv', sur la responsabilité de l'Etat dans la déportation des juifs sous l'Occupation. Il procède pourtant du même mouvement, tâtonnant, vers la reconnaissance officielle de cruelles vérités historiques.

La France n'a pas « su »... Ces deux lettres traduisent une vision euphémique de l'histoire, car la France savait parfaitement, en 1962, le sort qui attendait les harkis après le retrait des soldats français, dans un climat de guerre civile exacerbé. La réalité est plutôt qu'elle n'a pas voulu s'engager dans leur

sauvetage : le régime gaulliste avait fait de la fin de la guerre une priorité absolue, alors que les pieds-noirs, chassés par les terreurs conjuguées du FLN et des ultras de l'OAS, affluaient en métropole.

Le lâchage des harkis apparaît, dans l'optique des dirigeants de l'époque, comme le prix à payer pour la paix. En lançant l'armée à la rescousse des harkis, on risquait de relancer la guerre, affirme Pierre Messmer, ministre des armées du général de Gaulle, seul survivant parmi les responsables gouvernementaux de l'époque. « Lorsqu'on gouverne, il faut choisir », vient-il de lancer, non sans cynisme, à ce propos (*Le Monde* du 25 septembre).

« Le Monde »
20 octobre 2001

► Le président de Démocratie libérale (DL), **Alain Madelin**, s'est déclaré « déçu » par le message de Jacques Chirac. « Ce que j'attends clairement, c'est que la France reconnaisse sa responsabilité dans les ordres injustes qui ont été donnés et qui ont conduit aux tueries » qui ont suivi « ce cessez-le-feu qui n'a pas été un cessez-le-sang », a déclaré le candidat à la présidence de la République.

« Le Figaro »
26 septembre 2001



Nous avons repris ici différents articles parus à l'occasion de la "Journée d'Hommage aux Harkis" du 25 septembre 2001. Il est à noter que la presse algérienne francophone a rendu compte assez longuement de cet événement.

Les harkis

“ Ils avaient cru... Ils avaient cru œuvrer pour une Algérie nouvelle qui deviendrait indépendante, loin des assassins de leurs parents ou de leurs amis, loin des magouilles d'un pouvoir local entre les mains d'une oligarchie. Ils avaient cru avoir soudé définitivement leur existence à celles d'officiers dont il avaient apprécié l'amitié, le courage et les orientations politiques inconnues d'eux jusqu'alors. Ils avaient cru que de Gaulle et son équipe ne pouvaient trahir les harkis. Mais ils ne savaient pas qu'ils étaient devenus une monnaie d'échange pour permettre à la France de conserver ses intérêts au Sahara (pétrole et expériences nucléaires, etc.), derrière la banalité des accords d'Evian ; que leur abandon délibéré entre les mains du FLN, après qu'ils eurent été désarmés par l'armée française, devait permettre à cette dernière de plier bagage dans de meilleures conditions ; qu'un harki mort coûterait moins cher à la France qu'un harki vivant ; que les « oubliettes » de l'Histoire, dans lesquelles ils devaient sombrer, allaient se refermer sur eux, car personne n'oserait, à l'avenir, évoquer leur mémoire, et qu'il leur faudrait mourir une seconde fois. ”

JEAN DE MAZAUBRUN
92380 GARCHES

“ Le Figaro Magazine ”
29 septembre 2001

Une pilule très dorée



LA semaine dernière – 25 septembre – a vu la France reconnaissante rendre un émouvant hommage aux harkis sacrifiés au nom de la guerre menée jadis en Algérie : des dizaines de milliers de morts, après les accords d'Evian.

Ahmed Tahla, d'origine algérienne, a servi la France comme harki. Blessé, il a tenté de faire valider ses états de service pour percevoir un dédommagement pour services rendus. Il est titulaire de la carte d'ancien combattant français.

Le dédommagement lui a été refusé sous le prétexte qu'il ne pouvait justifier de la nationalité française avant 1968. Ancien combattant, blessé, débon moment. Lorsque Ahmed était rentré en France en 1962, il avait bien demandé la nationalité française mais n'avait pu exhiber son extrait de mariage en Algérie – à l'époque sous juridiction française –, qu'il n'obtint jamais en raison de la dégradation des relations entre les deux Etats.

On ne voit pas de quoi pourrait se plaindre Ahmed Tahla : la France vient de rendre hommage à « l'étranger devenu fils de France, non par le sang reçu, mais par le sang versé » ? De belles paroles, après quarante ans de silence, ça ne lui suffit pas ?

Patrice Vautier

“ Le Canard Enchaîné ”
10 octobre 2001



Carte adressée par l'Association "Généralités Harkis" (Mairie - BP n° 9 - 76530 GRAND-COURONNE) aux Députés, Sénateurs, Maires, Conseillers Régionaux, Généraux et Municipaux.

ALSACE

0,76 € / 5,00 F

ALSACE CENTRALE

Mercredi 26 septembre 2001

« Il faut interdire l'équation harki = traître »

Le colonel Meliani apprécie la journée d'hommage national aux harkis. Selon lui, il s'agit d'un pas vers la reconnaissance d'une page de notre histoire.

« Cette journée d'hommage aux harkis paraît bien tardive aux yeux de beaucoup de membres d'une communauté que vous défendez depuis des années. »

Cet hommage national est tardif mais il faut quand même saluer cette heureuse initiative. Elle doit être pérennisée afin que s'inscrive dans l'esprit de chaque Français le sacrifice de cette communauté et, au-delà, celui des « turcos » de 70, des tirailleurs de 14 ou des milliers de héros oubliés de la libération de la France en 44-45.

« Dans son discours le président de la République évoque les erreurs de cette France qui les a mal accueillis et rend hommage à leur honneur de soldats et à leur patriotisme. »

Les harkis attendaient cela. Ils veulent que la France reconnaisse ouvertement l'abandon délibéré dont ils ont été victimes et leur enfermement dans des « réserves d'Indiens » à leur arrivée en métropole. Ils veulent briser le silence qui entoure leur tragédie, les massacres et les mauvais traitements dont ils ont été victimes.

« Que pensez-vous de la plainte pour crime contre l'humanité qui a été déposée en août par des harkis ? »

Même si elle me paraît difficilement recevable, c'est un cri de souffrance et, je le répète. Elle a le mérite de briser la conspiration du silence et de tenter de mettre fin à l'insoutenable équation : « harkis = collabos ».

Il y a les faits : la France a abandonné une population qui a cru en elle. Une armée victorieuse sur le terrain a reçu l'ordre de désarmer ses propres combattants. Puis le

pouvoir a laissé se perpétrer un massacre massif, prémédité, dont il savait qu'il allait se produire. Les services secrets français avaient intercepté un message du FLN disant en gros : « laissez les harkis en paix jusqu'à l'indépendance et après on leur réglera leur compte... »

Il y a visiblement non assistance à peuple en danger de mort, surtout si on ajoute à tout cela les directions ministérielles dont celle de Louis Joxe demandant que l'on renvoie les harkis en Algérie. Ces faits sont si accablants qu'il est inutile d'en rajouter.

« Que préconisez-vous pour que les Français soient informés du drame des harkis ? »

Il faut faire œuvre de pédagogie et ne pas culpabiliser tout un peuple. 80 % des Français ignorent quasiment tout de la guerre d'Algérie.

« Les harkis ne cessent de demander des compensations matérielles. »

Oui. Mais aujourd'hui ils aimeraient surtout que le chef de l'État face preuve du même courage qu'il a eu quand, devant le mémorial du Vel'd'Hiv, il a reconnu la responsabilité de l'État dans la déportation et la mort des juifs de France. Ce serait une reconnaissance morale pour notre communauté et que cesse le mépris qui l'accable.

À ce titre je témoignerai le 3 octobre devant le tribunal de Rouen. Une association de harkis poursuit Raymond Barre en diffamation. Au cours d'une émission télévisée, l'ancien Premier ministre a, sans s'excuser littéralement employé le mot harki comme synonyme de traître.

« À propos de vocabulaire, les harkis sont aussi des « Fran-



Jean-Marc Loos

çais musulmans », mais rarement des « Français ». »

Ils veulent être des Français à part entière, des citoyens. Les jeunes, surtout, ne veulent plus de ces vocables identitaires. ●

PROPOS RECUEILLIS
PAR RAYMOND COURAUD

Abdelaziz Meliani est commandeur de la Légion d'honneur.

« L'Alsace »
26 septembre 2001

LE CHARNIER DE BOU-ALAM

Saïda-Geryville



Au printemps 1962, le Sous-Quartier de Bou-Alam comprend deux harkas.

Une, créée en 1956/1957, et une plus récente, constituée en 1960 autour de deux responsables locaux du FLN, qui se sont ralliés et ont recruté des partisans, dans les tribus nomades regroupées auprès du poste de Bou-Alam.

nis leurs munitions, à l'exception de cinq cartouches par arme, privant ainsi ces derniers des moyens de se défendre au cas où ils seraient attaqués.

De plus cette mesure laisse présager leur désarmement complet.

La nouvelle, aussitôt connue des harkis, chez lesquels les moghaznis se sont précipités, causant une grande émotion et les deux

retour à la vie civile. De fortes pressions étant exercées dans ce sens, la majorité des harkis choisit le retour à la vie civile.

Parmi les autres, deux anciens membres du commando 133 s'engagent au 23^{ème} Spahis.

Le 24 avril 1962, donc un peu plus d'un mois après le cessez le feu, ces deux hommes se présentent à la SAS de Bou-Alam et déclarent qu'un massacre d'anciens harkis, auquel ils ont réussi à échapper, mais dont ils ont été témoins, vient d'avoir lieu à proximité de la SAS.

Ces deux rescapés, originaires de la région de Bou-Alem qui s'étaient engagés au 23^{ème} Spahis, lors de la dissolution de la harka de Bou-Alam, avaient obtenu, début avril, une permission pour se rendre dans leur famille.

Arrivés à Bou-Alam le 5 avril au soir, ils passent la nuit à la SAS et le lendemain matin vont se laver à l'oued qui coule à proximité. Là ils sont abordés par un policier FLN, armé d'un fusil MAS 36, accompagné semble-t-il d'un autre policier armé, qui leur demande s'ils sont militaires et, devant leur réponse négative, les invite à le suivre. Ils sont ainsi, emmenés jusqu'à un campement situé à proximité où ils doivent rester jusqu'au 14 avril et, pendant cette période ne sont pas maltraités.

Le 14 avril, un engagement à lieu entre la katiba 534 et un commando de la Marine, en mission de contrôle. Engagement au cours duquel la katiba, qui avait pris l'initiative d'ouvrir le feu, essuie de lourdes pertes, dont celle de son commandant.

Pendant que cet accrochage se déroule, les deux anciens harkis reçoivent l'ordre de se cacher. Puis ils sont autorisés à rejoindre



Harka de Bou-Alam (photo de l'auteur)

En outre il existe, à la SAS de Bou-Alam, un maghzen d'une vingtaine d'hommes.

Sur place, les bandes rebelles, malgré les coups sévères qui leur ont été portés par les unités du secteur, appuyées par les harkas et le commando local (commando 133), ont réussi à se reconstituer et demeurent actives et menaçantes.

Le 6 mars 1962, dans l'après midi, le capitaine, chef de la SAS de Bou-Alam, sur ordre de la Préfecture, retire à ses moghaz-

chefs rebelles locaux, ralliés en 1960, décident de désertir la nuit suivante en emportant leurs armes.

Se joignent à eux quatre harkis, dont les trois de garde.

A la suite de ces désertions, les autorités militaires décident, le 18 mars, la dissolution de la harka de Bou-Alam.

A partir du 19 mars, les harkis se voient proposer, soit un engagement dans un corps de troupe, soit un engagement dans la harka du 23^{ème} Spahis soit un

(suite de la page 9)

le campement de leur famille. Deux jours plus tard, ce campement devra, sur ordre de deux combattants du FLN, déménager un peu plus à l'est.

Le 22 avril au soir, des djoumouds arrivent à ce campement, et l'un d'eux se présente comme le remplaçant du chef tué dans l'accrochage du 14 avril.

Les biens du campement sont inventoriés et le nouveau responsable déclare qu'aucun mal ne sera fait aux anciens harkis, désormais considérés comme ralliés.

Ceux ci offrent à dîner aux membres du FLN, dîner auquel se joignent 3 autres anciens harkis. Le lendemain, le responsable FLN et son adjoint reviennent, rassemblent les anciens harkis et les emmènent plus au Sud.

14 hommes sont ainsi rassemblés, après leur avoir attaché les poignets dans le dos, les responsables FLN procèdent à un interrogatoire d'identité et demandent à chacun des prisonniers, les noms de ceux qui les ont poussés à s'engager et celui des agents qui renseignent les Français.

Puis les prisonniers sont emme-

nés 200 mètres plus loin et reçoivent l'ordre de se coucher au sol.

Le responsable FLN déclare que les anciens membres du commando 133 sont condamnés à mort et seront brûlés vifs.

A l'exception des deux anciens membres du commando qui sont gardés pour la fin, les anciens harkis sont emmenés l'un après l'autre et, dans la nuit les deux condamnés à être brûlés vifs, peuvent entendre le martyre que sont en train de subir leurs compagnons : coups sourds de la bastonnade, gémissements, cris de douleurs etc...

A un moment la sentinelle, qui les garde, est appelée pour prendre sa part du carnage en cours, et ils restent seuls.

Ils en profitent pour s'enfuir et, piquant au sud, échappent ainsi à la poursuite des djoumouds qui, à cheval, les recherchent en direction de la SAS de Bou-Alam. Profitant de la nuit et après un détour prudent par leur campement pour se rhabiller, ils se présentent, le 24 avril, au lever du jour, à la SAS de Bou-Alam.

Dans l'après midi du même jour, une opération de recherche, à laquelle participent des gendarmes, est montée par le secteur de Géryville. Un premier charnier de 7 corps mutilés, certains partiellement brûlés, est trouvé. Les victimes portent toutes des traces profondes de flagellation et ont été massacrées à coup de crosses, de baïonnettes, certaines le crâne fracassé, un œil arraché.

Le 28 avril un nouveau charnier de 6 anciens supplétifs de Bou-Alam sera trouvé un peu plus loin.

Comme on le voit, la proximité de la SAS de Bou-Alam et de sa petite garnison, n'a apporté aucune protection à d'anciens harkis et à des supplétifs en activité puis que ceux ci ont été arrêtés, en plein jour, à quelque centaine de mètres de la SAS.

On voit par là, la relativité de la protection que pouvait offrir la présence d'unités de l'armée française. ■

Lt. Bernard AMET
Chef de la Harka
de Bou-Alam

L'ABANDON

Témoignage de Madame Veuve X

Madame X vivait à la SAS de SIDI-AÏSSA (Tittéri-Aumale) avec ses trois enfants.

La SAS fut fermée et repliée sur Masqueray.

Le Capitaine X met en garde les moghaznis sur les risques mortels qu'ils encourent de la part de la rébellion et leur conseille de rester avec lui.

Certaines suivent ce conseil.

A Masqueray, ils trouvent refuge dans un cantonnement miliaire évacué par l'armée, le cantonnement est encerclé par des forces de l'ALN. Par radio, le Capitaine demande de l'aide à l'Unité de l'Armée Française la plus proche ; sans réponse positive.

Les moghaznis décident alors de se livrer aux rebelles afin de ne pas mettre en danger la famille du Capitaine.

Le lendemain, quand le Capitaine avec ses trois enfants et sa femme enceinte (qui accouchera le 4 juillet) quitte le bordj, ils doivent enjamber les corps de ses moghaznis égorgés dans la nuit alignés sur le trottoir.

TROUNA

Sétif-Lafayette



Officier de réserve d'artillerie j'ai, après 18 mois de service près de Perigotville (au pied du massif du Babor), repris un contrat de 2 ans aux Affaires Algériennes où j'ai commandé, du 1/7/59 au 7/5/61, la SAS de Trouna.

Créé en novembre 1958, la SAS de Trouna a reçu comme zone d'action les communes de Béni-Maouche et d'Ait-Adissa, arrondissement de Lafayette, département de Sétif. Communes récemment issues de la réforme communale qui avait vu le morcellement de l'ancienne commune mixte du Guerouour en 18 communes de plein exercice.

N'ayant reçu aucune mission d'ordre militaire, la SAS s'est consacré entièrement à sa mission de pacification. Si, avant les événements, la situation était satisfaisante dans cette région où de nombreuses réalisations avaient vu le jour, il n'en était malheureusement plus de même en novembre 1958.

Une étude rapide de la situation à cette époque laisse apparaître que la circonscription de Trouna, et, plus spécialement la commune de Béni-Maouche, était très certainement l'une des régions les plus éprouvées de l'arrondissement. Les 2/3 des terres se trouvaient, par suite des événements, situées en zone interdite et, sur les 18 villages de la circonscription, 10 avaient dû être repliés dans des conditions parfois difficiles, toujours pénibles. Une grande misère sévissait et la faim se lisait sur beaucoup de



visages émaciés. Les gens, surtout les enfants, mourraient trop facilement faute de soins et de médicaments.

Nous nous sommes mis au travail, souvent désespérés devant l'ampleur de la tâche à réaliser. Mais grâce à l'aide et à la com-

... une grande misère sévissait et la faim se lisait sur beaucoup de visages émaciés...

préhension de la Sous-Préfecture, nous avons réussi à obtenir rapidement les moyens nécessaires, indispensables à l'amélioration d'une situation critique.

Notre première préoccupation fut d'ordre social. En quelques mois, un dispensaire moderne de 15 mètres sur 6 fut construit et équipé sur des crédits communaux. Un poste d'AMG fut créé et les médicaments commencè-

rent à arriver par centaines de kilos, au début sans médecin ni aide-soignante... Je signalais les commandes en usurpant le titre de médecin de la SAS de Trouna. Nécessité fait loi ! Placé devant la réalité (ce qui me valut quelques ennuis), le dispensaire fut rattaché au médecin militaire de Sedouk et une aide-soignante nous fut affectée. Parallèlement, nous obtîmes de la Sous-Préfecture des subventions qui nous permirent dès l'automne 1959, d'ouvrir d'important chantiers et de résorber une partie du chômage sévissant à l'état latent. L'état des pistes s'améliora, des fontaines furent construites dans les principaux villages (Akour, Taguenit-Ighil, trouna, Amagroud, Tiksarine, Tazibth).

Vu notre isolement géographique, aucun organisme civil ne pouvait intervenir. A la demande du Sous-Préfet, avec lequel j'entretenais de bonnes relations, je me suis transformé en maître d'œuvre, établissant plans et devis à l'aide de manuels ramenés de l'école d'application de l'Artillerie de Châlons sur Marne (à l'époque).

Cette relation privilégiée avec M. Solelis le Sous-Préfet, à qui je tiens à rendre hommage, m'a beaucoup aidé dans la réalisation de ma mission, tant auprès des autorités civiles que militaires. Une école avait été également créée à Trouna animée par un moniteur d'initiation scolaire sous le contrôle d'un appelé, instituteur dans le civil. Mais, si l'année 1959 se termi-

nait sous les auspices les plus favorables qu'elle n'avait débuté, beaucoup restait encore à faire. Régions à vocation essentiellement agricole, les communes ne pouvaient retrouver leur prospérité d'antan que par l'agriculture. Pour ce faire, la réoccupation des terres et des principaux villages situés en zone interdite devait être envisagée.

Fin mars 1960, profitant de l'inauguration du dispensaire, les autorités civiles et militaires de l'arrondissement se réunissaient pour étudier cette question. Une complète identité de vue devait apparaître à l'issue de cette réunion où fut décidé la réoccupation des villages d'Aguemoune et d'Aït-Adjissa, centre culturel et économique de Béni-Maouche avant les événements (il était alors possible de téléphoner d'Aguemoune en métropole). Retour à mes manuels pour chiffrer les besoins en matériaux de toutes sortes... Passation des commandes et problème d'acheminement. Après de laborieuses tractations j'ai obtenu l'aide de l'armée (service du train)

et un jour, nous avons vu arriver une longue file de camions, chargés de matériaux en provenance du port de Bougie, sous les applaudissements de la population. En juin, une antenne SAS était ouverte à Aguemoune pour aider les habitants à réoccuper et à reconstruire leurs villages. Commandée par mon officier adjoint, le Sous-Lieutenant Durnerin, cette antenne à magnifiquement rempli sa mission.

Cette opération a coïncidé avec le départ de l'Unité implantée dans les Béni-Maouche et par son remplacement du 5/20^e Dragon.

Une coopération intelligente et efficace devait rapidement s'établir entre cette Unité, commandée par le Capitaine Gorrez et la SAS. Successivement les villages d'Aguemoune, d'Aït-Ouamar, d'Ighil-Ouathou et Tiouel étaient réoccupés et en partie reconstruits.

Plusieurs sources situées à quelques kilomètres (débit moyen 3600 l/heure) étaient captées pour l'alimentation en eau potable.

Une cité de 25 logements type

Sur le plan administratif, la construction d'une mairie à Trouna et Aït-Adjissa (15 mètres sur 6, chauffage au mazout, éclairage au fluor) venait concrétiser la réalité de la réforme communale.

La SAS obtenait également les crédits nécessaires à la construction d'une cité maghzen et, en août, 30 logements commençaient à sortir de terre.

1960 se terminait donc sur des perspectives plus optimistes que 1959. La situation sanitaire était satisfaisante, 5000 soins étaient en moyenne dispensés chaque mois. Un médecin militaire venait passer 48 heures

toutes les semaines dans la circonscription qui, peu à peu renaissait de ses ruines. Les principaux villages étaient réoccupés, 2000 réfugiés avaient pu regagner leur commune d'origine. Les chantiers avaient employés une moyenne de 150 personnes par mois, les maçons kabyles sont d'excellents ouvriers qui savaient travailler la pierre. Un foyer sportif avait été créé à Aguemoune et une section du mouvement de solidarité fé-

minine "Algérie-Sahara" fonctionnait à Trouna. La paix régnait à nouveau dans la région qui était, avant les événements, un fief du MNA dont on connaît le sort que leur a réservé le FLN... Car ce parti était favorable à une collaboration avec la France. Hostile, de par ma mission, à toute forme de répression, j'entretenais des relations amicales avec plusieurs sympathisants de ce mouvement qui, pour la plupart, parlaient



Cérémonie à la S.A.S.

rural commençait à s'édifier dans le bas d'Aguemoune, à proximité de l'ancienne école. Population, Dragons, Moghaznis, Harkis, Capitaine, Maire, Chef de SAS en tête ouvraient en 24 heures une piste pour y accéder.

La piste reliant tous les villages réoccupés était réouverte dans le même temps que celle reliant Trouna à Lafayette. La reconstruction du pont de sur le Bou-birek commençait.



Français. Nous avons de longues discussions sur l'avenir de l'Algérie dont on entrevoyait, en cette fin d'année 1960, l'issue. Ils étaient inquiets et, à plusieurs reprises, m'ont demandé de rester après l'indépendance qu'ils jugeaient inéluctable. On connaît la suite...

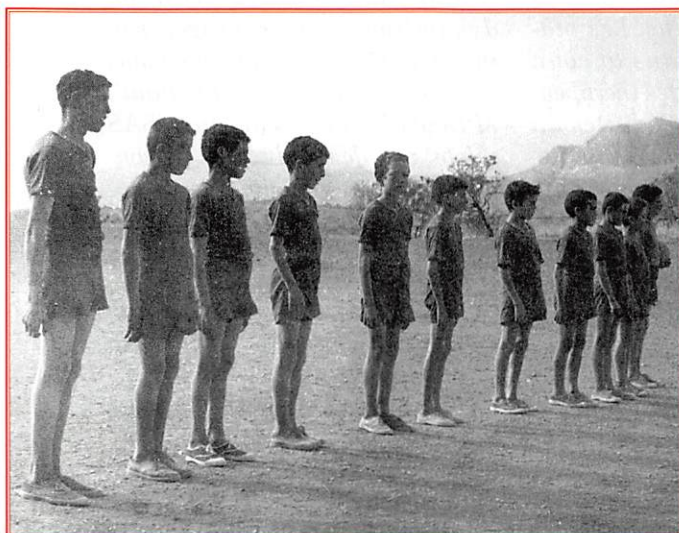
Ces résultats acquis sans aide extérieure, aucune entreprise n'acceptant d'ouvrir des chantiers dans cette région, l'ont été grâce à la ténacité et à la bonne volonté de chacun, grâce à la

ment sur place des figes et des olives. La mise en place de subventions pour l'achat de matériel de labour permettra les premiers essais de modernisation. L'achat de trois motoculteurs est à l'étude.

La réoccupation des derniers villages évacués est envisagée ainsi que la construction de 30 nouveaux logements de type rural, d'une salle de soins et d'un logement de secrétaire.

En fin de contrat, j'ai quitté Trouna le 7 mai 1961. Lors de

à rougir de l'œuvre civilisatrice qu'elle a menée en Algérie, jusqu'au plus profond du bled, alors que certains intellectuels essaient de salir l'image de l'armée Française. Ils passent sous silence les atrocités dont le FLN s'est rendu coupable pendant toute la guerre d'Algérie (et dont j'ai été à de nombreuses reprises témoins durant mes quatre années passées en Algérie) et après la guerre en complète violation des accords d'Évian.



Invitation au foot



Les élèves de l'école de Trouna

mise en œuvre de moyens communs, civils et militaires, et aussi rappelons le, grâce à l'aide précieuse de la Sous-Préfecture désireuse de voir revenir à la l'une des plus belles régions de son arrondissement.

Mais nous voici maintenant début 1961. Les perspectives d'avenir résident essentiellement dans l'agriculture. A cet effet, 1961 verra la création à Trouna d'une SAPCO (1) qui regroupera les communes de Béni-Maouche et d'Aït-Adjissa. Elle sera équipée pour le traite-

mon départ les Moghaznis m'ont fait une haie d'honneur, les Maires et une grande partie de la population étaient présents, ainsi que mes vieux amis du MNA. Jamais je n'oublierai cet instant et en écrivant ces lignes, l'émotion me submerge, surtout connaissant le sort horrible et les affreuses tortures qui ont précédées la mort de nombre d'entre eux après les accords d'Évian.

Je ne sais pas si elles seront publiées, j'ai tenu à les écrire pour témoigner que la France n'a pas

Pour moi cette expérience de Chef de SAS a été la plus riche de toute ma vie. ■

(1) SAPCO :

Secteur d'Amélioration du Paysanat

(2) "Terre Arch" :

terre collective mais réparties entre les familles pour la culture.

Jacques JAMBAUD
Chef de la SAS de Trouna
du 1/7/59 au 7/5/61

HOMMAGE À "UN HOMME"

Le Capitaine Jacques DUPAS - Chef de

Le récit du Docteur Bischoff est un exemple de ce que pouvait faire un Chef des S.A.S. motivé, aidé d'une bonne équipe et de moyens matériels. Il faut espérer que la population de M'Doukal a gardé le souvenir du Capitaine Jacques Dupas, du "toubib" et de l'instituteur-radio... Le Capitaine DUPAS est décédé.

Je suis arrivé fin octobre 56 en Algérie, jeune Médecin Auxiliaire. A Constantine, le Médecin Commandant Grimal me désigna pour la SAS de M'Doukal, c'est un coin tranquille, car il n'y a rien autour, c'est le désert!...

A peine arrivé à Batna au mess des Officiers, je tombe sur un capitaine en tenue saharienne hurlant mon nom, c'était le Capitaine Dupas qui repartait en hélicoptère sur le champ pour M'Doukal et me donnait l'ordre de prendre le premier convoi le lendemain matin direction Mac-Mahon, Barika puis M'Doukal.

Le bordj de M'Doukal était de forme triangulaire, avec deux tours de guet et avait été organisé autour de l'ancienne école, située en bordure de l'oasis.

La SAS se composait du capitaine, d'un adjoint, le Sergent-Chef Delmas, un ancien des Tirailleurs Algériens, parlant le dialecte local, du Sergent Gervais, radio et instituteur et du "toubib". De plus, un jeune Aspirant du Contingent, Boucher, commandait la Section d'Appelés dépendant du bataillon d'Infanterie de Barika.

En arrivant, le Capitaine Dupas me prévient que la veille un soldat a été grièvement blessé en se rendant en patrouille au dispensaire, situé au centre de l'oasis et me dit : "Toubib, vous prenez trois hommes et allez faire connaissance des lieux ; c'est à un km".

Avec Dupas, on avait vite fait de remiser ses angoisses.

Au dispensaire, j'ai fait connaissance de l'infirmier, Rabah N., de l'aide-soignante Fatima, de N.

père, secrétaire de Mairie et d'un jeune de seize ans, Tahar.

Les Habitants étaient prévenus de mon arrivée et venaient faire connaissance du Toubib de M'Doukal, le deuxième après un confrère rappelé et libéré, depuis la conquête de l'Algérie.

Le dispensaire, refait à neuf, disposait d'un bureau salle d'examen et d'une salle de soins. Les malades attendaient dans la cour. Quant à mes possibilités thérapeutiques, elles étaient réduites au strict minimum : pansements, Aspirine, Ganidan, Quinine injectable et en comprimés, Nivaquine, Pénicilline, Stretomycine et enfin Auréomycine poudre chocolatée pédiatrique et en comprimés.

Le soir en rentrant au bordj, le Capitaine Dupas me fit part de ses projets d'avenir pour la SAS.

1 - Installation d'une station de pompage sur l'emplacement d'un forage pétrolier d'exploitation qui avait trouvé à 1800 mètres de profondeur une nappe d'eau chaude. L'oasis était alimentée en eau par une source située à l'extérieur : une canalisation romaine en pierre distribuait l'eau dans l'oasis et servait aussi d'abreuvoir pour les caravanes de chameaux. Le forage allait permettre de tripler la quantité d'eau, un véritable trésor dans ces pays du Sud.

2 - La construction d'un nouveau bordj en pierre et béton, à proximité de l'ancien, un carré de 80 mètres de côté, avec des murs de 50 cm d'épaisseur et trois mètres de haut et deux tours de dix mètres de haut et deux tours de dix mètres de haut. A l'intérieur, des

bâtiments pour la troupe et la SAS avec dalles de béton pouvant résister aux obus de mortier. A mon arrivée les travaux avaient débuté depuis deux mois, sous la direction d'un chef de chantier d'origine vénitienne, de deux maçons italiens du contingent.

3 - La scolarisation des enfants de l'oasis par le sergent Gervais, en harmonie avec l'école coranique.

4 - Faire fonctionner le dispensaire et rayonner autour de M'Doukal dans les différents douars isolés dans un rayon de trente kilomètres environ : c'était mon travail.

Le Capitaine Dupas, grâce à son dynamisme, son courage, son intégrité morale et son charisme, dirigeait la SAS "tambour battant". M'Doukal était devenue une "SAS pilote" que de nombreuses personnalités venaient visiter ; le Prince Napoléon, le Maire de Santiago du Chili et bien d'autres encore.

Chacun d'entre nous faisait son travail au maximum, car il fallait aller vite et bien. Pour ma part, mes journées se passaient au dispensaire ou en tournées dans les douars avec mon aide-soignante.

A mon arrivée dans ces coins perdus de l'Aurès, la population transportait tous les malades autour de moi : une véritable cour des miracles, une misère incroyable, une pathologie du XIX^{ème} siècle. Heureusement pour moi, mes antibiotiques fai-saient merveille face à une population vierge de tout (comme les Français en 1944 à l'arrivée des Américains) et ma renommée grimpa pour la plus grande satisfaction du Capitaine Dupas .

Un soir, le Capitaine Dupas nous convoqua Delmas et moi même pour avoir notre avis, car les fellaghas de la région désiraient faire une trêve en raison de notre action positive pour la population, et le rencontrer dans un jardin au

E DE BONNE VOLONTÉ”

e la S.A.S. de M'DOUKAL en 1956-57



cœur de l'oasis. Le lendemain, nous accompagnâmes le Capitaine, qui partit seul ensuite et revint au bout d'un moment, fier de lui : la trêve était enfin conclue.

Début mai 57, la station de pompage était terminée et mise en route : 2400 litres/mn. toute la population de M'Doukal arriva "au pas de charge" pour se tremper dans cette eau, la plus grande richesse de ce pays aride et désertique.

Pour ma part, la trêve me simplifiait la vie car je pouvais circuler tranquillement, non seulement dans toute l'oasis, mais surtout dans les environs jusqu'à Barika ; les fellaghas me signalaient l'emplacement des mines sur les pistes, destinées aux militaires de Barika.

Quant au bordj, grâce aux appuis et financements obtenus par le Capitaine Dupas, sa construction avançait rapidement et en juin 57 on pouvait s'y installer avec un certain confort (réfrigérateur à

pétrole notamment, bien agréable par 40 degrés à l'ombre).

Parfois le Capitaine Dupas était un peu jaloux, car en vivant une grande partie de la journée au contact direct de la population, j'obtenais de nombreux renseignements intéressants, en buvant de nombreux cafés et en parlant avec mon amie "la Marabout" de M'Doukal que je soignais.

La vie était belle, agréable ; on aurait presque oublié la guerre dans ce coin perdu de l'Aurès, quand, fin juillet 57, un convoi parti de M'Doukal pour Barika avec le Sergent Delmas en tête a sauté sur une mine ; le Sergent fut grièvement blessé. La trêve était rompue par une bande de fellaghas venue de Tunisie.

Ce soir là, j'ai vu arriver le Capitaine Dupas, fou de rage, au dispensaire, menaçant de tirer sur la population pour venger le Sergent Delmas ; j'ai réussi à le calmer et expliquer aux habitants le drame

qui venait de se passer. C'était à nouveau la guerre ; le rêve était brisé. A la suite de cela, les Paras Coloniaux et la Légion sont venus en opération de ratissage, je leur servais de guide pour éviter toute bavure, à la demande du Capitaine Dupas.

Toutefois, les fellaghas n'ont jamais touché à la station de pompage qui était sous la protection des habitants de M'Doukal.

La vie a repris tant bien que mal et, en août 57, j'ai fait une hépatite, comme beaucoup d'appelés en Algérie. J'ai continué mon travail, mais au bout d'un mois j'ai dû capituler, ayant perdu quinze kilos, et me faire hospitaliser à Batna puis transférer au Val de Grâce.

Pour conclure sur cette expérience, je pense avoir eu la chance de rencontrer un Chef de SAS, le Capitaine Dupas, Officier exceptionnel par sa valeur morale, son courage et sa volonté de fer, obéi et admiré de tous. ■



Extraits Carte Michelin N° 172

Localisation des SAS concernées par un article de ce bulletin

LA GRANDE PARADE DU BATTOUM

Lettre du Lt Boutaud - Chef SAS Gambetta - au Cdt Harmel chef de l'Echelon de Liaison des AA à Souk-Ahras.

Vous vous souvenez, mon Commandant, d'un jour de juin 1959 et d'un bien beau maghzen! C'était pour la grande parade du Battoum.

Burnous blancs, burnous et ceinture rouge, chèches immaculés frappés de nos poignards entrecroisés avaient plus belle gueule que jamais et nos moghaznis leurs mousquetons baïonnettes au canon posés sur la cuisse, au garde à vous sur leurs petits chevaux étaient bien fiers d'être ce qu'ils étaient : un maghzen rodé, impeccable, sans histoire.

C'était leur jour de gloire, un peu comme "le triomphe" de Saint Cyr. Car ils avaient travaillé dur pendant près d'un an..., maçons, manœuvres, charpentiers, menuisiers et peintres, ils avaient œuvré sans crédit, par resquille et par foi, à créer un village qui représentait la France que pour la plupart ils ne connaissaient pas.

Car c'était un véritable village qu'ils avaient construit, avec son école, son AMG, sa mairie avec un logement pour le secrétaire, lui aussi de leur race et plein de leur foi.

Ils s'étaient rendus chaque jour sur ce chantier distant de plus de dix kilomètres, les jours fastes avec la camionnette on tassés à douze dans la Prairie, et les jours maigres - nombreux hélas car les véhicules rongés par plus de cent mille kilomètres sur les pistes nous refusaient souvent leur secours - avec leurs chevaux...

Où ce jour là on inaugurerait l'implantation d'une nouvelle commune qu'avait créé

nos maghzens et les fantasins, les courses de chevaux un parcours hippique allait rassembler jusqu'à la nuit tous les mâles du douar.

- "Atrons, combien de chevaux en état ?

- Vingt, mon Lieutenant.

- Alors prêt pour demain trois heures, dix kilos d'orge par cheval, nous partons pour cinq jours".

Et Atrons, mon moqqadem de maghzen allait selon un rythme immuable rassembler rapidement les moghaznis et les envoyer tout de suite prévenir les femmes de cuire deux ou trois galettes chacune, ces galettes qu'on envelopperait encore chaudes, délicatement dans un linge propre, puis se mettait à calculer ce qu'il lui fallait de "frik" ce grain de froment cueilli vert, si délicieux dans le chorbre, d'huile, de harissa, de sauce tomate, de sel, de café et de sucre pour vingt hommes pendant ces cinq jours où nous allions partir nomades dans les vastes étendues d'Alfa des Ouled Boukiet.

Puis les chevaux seraient pansés. On vérifierait une à une les ferrures des sabots et les hommes sortiraient leur cartouches et les essuieraient lentement en faisant briller le cuivre des étuis...

Bien avant l'aube nous cheminions dans la froideur sombre des fins de nuits de l'été sur l'antique route de Cirta à Theveste, route jalonnée de ruines de cités romaines dont on avait oublié jusqu'au nom et au petit jour nous arrivions aux premières mechtas... "Ghar et Torba" "Guedir el Amara..." ou Aïn Hadjar...

mechtas toutes semblables de briques de terre blanche mêlée de paille hachée, entourées de figuiers de Barbarie qui atteignent parfois des dimensions d'arbres, d'arbres monstrueux et barbus...

Chaque mechta abrite de trente à cents âmes.

Au centre de la mechta, avec quelques moghaznis, mes anciens, mon "secrétaire" nous mettons pied à terre, aussitôt escortés par ces magnifiques petits enfants sales des chaouïas... qui se disputent l'honneur de tenir nos chevaux... et mon travail de recensement commence, travail bien lent car pour moi est plus important de les bien connaître que de légaliser leur existence...

Nous parlons de tout, de rien, buvons du petit lait qui sent la chèvre ou du café au poivre qui me brûle atrocement l'estomac... et nous palabrons comme cela bien longtemps car il y a peu à faire dans la terre à Alfa quand on a pour tout bien cinq chèvres, deux bourriquots et beaucoup d'enfants.

Une des grandes joies de mes moghaznis est alors de "chiner" les vieilles chaouïas, ces vieilles qui n'ont plus d'âge et plus de dents mais une autorité extra - ordinaire, fières de leur état, la boîte de "benchicou" plantée dans le chèche et crachant comme un homme... ces femmes ont noms, Hénia, Zazia... la légende les dit toujours riches, les fait quelque peu sorcières... elles ont toujours été pauvres souvent, gèrent avec finesse leur mince bien et trouvent

toujours auprès de "Si el Hakim" appelé aussi "Monsieur la SAS" un peu de semoule ou quelque vêtement.

Le soir nous occupons quelque mesure abandonnée ou partie d'un bourg qu'on nous libère, les chevaux sont désellés, entravés, les sentinelles mises en place. Tayeb notre cuisinier, un homme du sud, noir de peau - mais le meilleur cuisinier d'un maghzen n'est il pas le plus noir, commence à cuire sa chorba que viendront tout à l'heure partager quelques hommes de la mechta à qui j'ai à rendre quelque libéralité ou que j'ai invités pour parler et autour du feu que nous alimentons parcimonieusement branche par branche, nous allons pouvoir palabrer une grande partie de la nuit et là se dévoileront les petites intrigues de la mechta... Parfois j'ai à lire les lettres du fils qui fait son service en France ou en Allemagne et j'écris la réponse pour ce fils lointain... Inévitablement on arrive alors à la question des allocations militaires... Souvent, le soir je règle des interminables-chikayas qui m'apprennent la patience et qui m'ont fait connaître l'appreté de ces miséreux qui n'hésiteraient pas à tuer ou à trahir pour quelques mètres de cailloux. Tard nous nous roulons dans nos cachabias et dormions sur nos tapis de selle - dont l'odeur forte du cheval chasse, dit on, les puces et le reste de la nuit ne sera plus troublé que par les relèves des sentinelles ou les jappements des chacals. ■

NOS PERTES EN ALGÉRIE

MOGHAZNIS



Liste complémentaire des morts en 1962 par les échelons de liaison des arrondissements (E.L.A.)

AURES

ALI BEN MOHAMED AOURAGH
BOUMARAF BEN ALI ABERKANE
BRAHIM BEN MOHAMED GOUDJIL
HOCINE BEN ALI BENCHAI B
MEBAREK BEN MOHAMED TAFFERROUCHT
MEBAREK MAACHE
MESSAOUD BEN SAOUD BOUKHECHBEN
MOHAMED BEN HAOUES ZAOUCHE
MOHAMED BEN M'HAMED ATHMANI
MOHAMED dit Abderrahmane Ben Ali DEGAMENA
SLIMANE BEN HAMED LAHLOUHI
TAYEB KEBBAS
YAHIA BEN MOHAMED ABABSA

AZAZGA (GK)

ABDELKADER AMROU
ABDELKADER DEF
ABDELKADER MAKIOUFI
AHMED BELHOUT
AHMED DJEBRA
AHMED SAIM
AHMED SELLAOUI
ALI BELGHERBI
BOUDJIMA BENAICHA
CHÉRIF IDIR ALI (Seghir)
DRISS BEN MOHAMED
IDIR ANSOUR
LADJEL SELOUSSI
MENOUAR HAMADI
MOHAMED GUEDJAL
MOHAMED MABROUK
MOHAMED MELLAL
PAOLA ROCCA
ROLAND MISCHLER
SAID LAKDARI
SAID LARBI
SEGHIR CHERIFI
SNP ABDELKADER
SNP AHMED BEN AHMEDI
WOLFRAND PIETCHNITZEK

TIZI OUZOU (GK)

ALI HAMMOU
ALI MAZOUZI
AMAR LOUINISSI
HOCINE ABKARI
MOHAMED CHERGUI
MOHAMED HAMED I
SI MOHAMED SISALEM
SNP MOHAMED

FORT NATIONAL

ABDELKADER DHEBANE
AIT RAZZI
AMAR BETTINA
BEN AMAR LAOUAR
BEN TAHAR MAKLOUF
BRAHIM BOUALI
LAROUBI
MOHAMED BEN MOKTAR

MOHAMED BENNIH
MOHAMED CHALAB
SAID GUENDOUI

BOUIRA

BACHIR BENSALAH
BOUHAF SAYA
CHEIK KHENOUS
MOHAMED BENNAI
SAID CHERIGUI
SAID KEBBAR
SAID LARBI

DRA EL MIZAN (GK)

AHMED YAZAG
ALI ZIOUZI
AREZKI ZOUBACHE
HOCINE AZZOU
HOCINE MELAOU
MADANI BOUDYNARD
MILOUD OGAB
MOHAMED CHEBIEB
MOHAMED FLISSI
MOHAMED MENHOUR
RABAH AMARACHE
SALAH CHERIET
SAID DARDICHE

PALESTRO

AHMED BOUCHIBANE
AHMED BOUZDAJI
AHMED DAHMANI
ALI ASSAOUI
GUY SUZANNE
HOCINE RADNI
KOUIDER DEROUICHE
MENOUER ALLALOU
MESSAOUD BOUEDDA
MOHAMED KHILKHAL
OMAR MEZZILI
OMAR SAADOUNE
SAID BERKENE

BORDJ MENAÏEL (GK)

ABDELKADER FARAH
AISSA CHEFARA
ALI ROUACHA
BENMOUAZ BRAHIMIA
DJELLOUL BENGUERNA
DOUABI DIAFI
HOCINE BOUROUIS
HOCINE TARDJEMAN
LAKDAR BAKEL
MESSAOUD DJOUA
MOHAMED BADRANE
MOHAMED BERRAHAL
MOHAMED BOUALEM
MOHAMED MESSAOUIDJI
RABAH DJOUABI
SAIDI DRAOU
SNP AHMED BEN HAMOU



Bibliographie

- **“Les Revanchards de l’Armée d’Afrique”**
du Colonel MICHELET
 Editions “GODEFROI de BOUILLON”
 113 rue Lecourbe 75015 PARIS
 tél. 01 53 68 64 10
- **“La Phase Finale de la Guerre d’Algérie”**
de Jean MONNERET
 Éditions “L’HARMATTAN”
 5/7 rue de l’École Polytechnique
 75005 PARIS
- **“Mémoire et Vérités des Combattants d’Algérie”**
 publié par le Cercle de Défense des Combattants d’Algérie dont l’association est membre.
 Éditions “L’HARMATTAN”
- **“Les Harkis une Mémoire Enfouie”**
par Jean-Jacques Jordi et Mohand Hamoummou
 Collection “AUTREMENT”
 17 rue du Louvre 75001 PARIS
- **“Le Drame des Harkis”**
de Abdelaziz Méliani
 aux Éditions “PERRIN” 1993
 réédition septembre 2001
 (service de presse gratuit).

LE POILU DE MASCARA

Une association d’Anciens Combattants nous a demandé d’établir la liste des “Morts pour la France” originaires des Cantons de Mascara. Nos recherches ont déjà eu un résultat, puisqu’une personne originaire de Mascara a retrouvé le “Poilu de Mascara”, vestige du Monument aux Morts de cette ville. Il a trouvé refuge à Saint-Raphaël (Var) sur le lieu des exploits moins guerriers des boulistes locaux... Malheureusement, les plaques où étaient inscrits les “Morts pour la France” ont disparu.



COMMUNIQUÉ

✉ Nous aurions besoin de l’aide de camarades de la région parisienne pour faire les recherches dans les archives des Anciens Combattants.
IL Y A URGENCE.

COMMUNIQUÉ

✉ Guy Lombard - Ambassadeur de France au Danemark, souhaite retrouver les camarades regroupés à Ain-Temouchent en avril/juin 1962.



Localisation des SAS concernées par un article de ce bulletin

Extraits Carte Michelin N° 172



EN BREF... EN BREF...

Lettre d'un Attaché-Radio à un ancien Chef de SAS de Cavaignac
à l'occasion d'un dossier de moghazni

C... le, 31 mai 2001

Mon Colonel,

Pour faire suite à votre courrier du 11 courant ainsi qu'à nos entretiens téléphoniques, je vous adresse ci-joint, l'attestation concernant Monsieur X Mohamed et, la photocopie de son livret militaire que vous m'aviez confiée.

Comme vous me le demandez, vous trouverez ci-dessous les détails de l'embuscade du 4 avril 1961.

"Revenant de permission, j'avais décidé de rallier la SAS de Cavaignac-Beni-Tamou en scooter (inconscience), par chance, l'engin tombe en panne dans le village de Cavaignac.

Je vis arriver nos Lieutenant et Sous-Lieutenant de la SAS à bord de leur jeep, suivis du camion conduit par X Mohamed, ayant à ses côtés le secrétaire de Mairie, je suis monté à l'arrière de ce camion avec un appelé du 22 RI, revenant, lui aussi de permission.

Sur la piste de Béni-Tamou, les rebelles (une quinzaine environ) nous ont tendu une embuscade, les Officiers ont réussi à forcer le barrage mais notre camion, chargé de sacs de blé à calé, j'ai entendu un rebelle se trouvant devant le camion, intimé au chauffeur, l'ordre de descendre, X a vidé le chargeur de sa Mat et s'est enfui ; c'est alors qu'accompagné de l'appelé, nous avons sauté du camion et suivi X ; j'ai tiré sur le rebelle qui me pointait avec son fusil (ni l'un ni l'autre n'avons fait mouche). X n'avait plus de munitions.

Le festival a, alors commencé, les rebelles se trouvant sur la colline nous surplombant, nous ont arrosés (heureusement pas de FM), lorsque le feu était nourri, nous nous aplatissons derrière une rigole et reprenions notre course à chaque accalmie.

J'ai alors entendu X me crier qu'il était touché, ainsi que mon 2^{ème} compagnon d'infortune (légèrement touché à une main) je leur ai dit qu'il fallait courir quand même.

Après avoir franchi plusieurs lacets de piste, les rebelles ne pouvaient plus nous tirer.

C'est alors que j'ai aperçu plusieurs d'entre eux descendre la colline afin de nous intercepter. La seule issue pour nous sauver était de gravir la colline opposée, ce que nous avons fait. X était épuisé, nous l'avons pris sous chaque épaule et avons continué. Arrivé dans un Douar, nous avons aperçu, au loin, un convoi du 22^{ème} RI (jeep, halftrack et camion) qui remontait en direction de l'embuscade. J'ai tiré plusieurs coups de PA en l'air en demandant d'agiter les bras afin qu'il n'y ait pas de méprise.

Nous avons rejoints ce convoi, les blessés ont été dirigés vers l'hôpital d'Orléansville, j'ai regagné ma SAS... et la vie a continué".

Je vous remercie des renseignements que vous m'avez communiqués pour l'obtention éventuelle de ma carte du combattant.

Et vous prie de croire, Mon Colonel, à mes sentiments les meilleurs.

C. LAFAGE



Les difficiles relations Arabo-Kabyles ne datent pas d'aujourd'hui !
Visite du Cours des Affaires Algériennes 58-59, au Centre Artisanal
de Tizi Rached (GK). Le Capitaine Ben Hamza,
professeur d'arabe et d'équitation en a fait l'expérience !

Hommage aux Harkis

25 septembre 2001



*Maghzen monté d'Ouled Taïer
S.A.S. d'Hasnaoua - Sétif - Bou-Arreridd
(Photo du Lieutenant de Mareuil - Chef de S.A.S.)*